

PATHOLOGIE OVINE EN SOLOGNE : LA CACHEXIE AQUEUSE ET LA MALADIE ROUGE, DEUX MALADIES QUI ONT MARQUE LES ESPRITS (XVIII^e-XIX^e siècles)

Par Bernard HEUDE

Docteur vétérinaire, docteur en histoire, 111, rue Saint-Marceau, 45100 Orléans
bernard.heude@orange.fr

Sommaire : Deux maladies des bêtes à laine marquent les esprits des habitants de Sologne au XVIII^e siècle et les inquiètent singulièrement, car elles provoquent de fortes mortalités dans les troupeaux, la principale richesse de cette contrée particulièrement humide. La première affection est la « cachexie aqueuse » ou « pourriture ». Elle est un véritable fléau pour les éleveurs, d'autant plus que les traitements sont inefficaces. Cette maladie est appelée distomatose depuis les années 1870 quand les scientifiques ont déterminé avec certitude son origine parasitaire. La seconde affection est la « maladie rouge » ou « maladie de Sologne ». Elle semble apparaître au début du XVIII^e siècle et elle est perçue comme bien plus mystérieuse que la précédente, les Solognots ne lui trouvant aucune explication, ni traitement. Cette maladie relâche progressivement sa pression au cours du XIX^e siècle, pour disparaître au début du XX^e, sans que son étiologie soit élucidée.

Mots-clés : *maladies, mouton, Sologne (France), 18^e siècle*

Title: ovine pathology in the Sologne (France): The aqueous cachexy and the so-called "red disease", two diseases that have lasted impression

Contents: Two diseases of wool animals are outstanding for the Sologne inhabitants in the 18th century and are a major source of worry, as they cause a high rate of mortality in flocks of sheep, a main asset in this particularly damp part of France. The former is aqueous cachexy or rot. It is a real scourge for breeders, all the more so as treatments prove inefficient. This disease has been called distomatosis (rot in sheeps) since the 1870s, when scientists ascertained its parasitic origin. The latter is the « red disease » or « Sologne disease ». It seems to appear at the beginning of the 18th century and looks far more mysterious than the former, as the Sologne inhabitants have neither treatment, nor explanation for it. This disease gradually slacked off its pressure at the beginning of the 19th century and disappeared by the beginning of the 20th century, without its aetiology being cleared up.

Keywords: *diseases, sheep, Sologne (France), 18th century*

Au XVIII^e siècle, et dans la première moitié du XIX^e, deux maladies ovines préoccupent singulièrement les Solognots pour les pertes qu'elles occasionnent. La contrée, réputée pour son extrême pauvreté, ne peut vivre que de l'élevage ovin, seul moyen de tirer parti des landes marécageuses qui occupent jusqu'à la moitié du sol, et même plus, sur certaines paroisses. Les trois maladies principales, dont

se plaignent les métayers solognots et les propriétaires, sont la cachexie aqueuse ou pourriture, la maladie rouge ou maladie de Sologne et la clavelée. Dans cette communication, nous évoquerons seulement les deux premières parce qu'elles apparaissent si proches à nombre d'observateurs, qu'ils

arrivent à penser que la seconde n'est qu'une forme de la première¹.

Rappelons que la Sologne (Fig. 1), qui appartient au sud du Bassin parisien, est une région naturelle d'environ 500 000 hectares. Elle est séparée de la Beauce par la boucle de la Loire, et du Berry, par le Cher. Géologiquement, la Sologne est une vaste cuvette qui s'est remplie à l'ère tertiaire de sables grossiers et d'argiles issus du Massif Central. Elle est une plaine si faiblement inclinée, d'est en ouest, que ses rivières paresseuses sont favorables à la stagnation des eaux superficielles et à la formation de marécages.

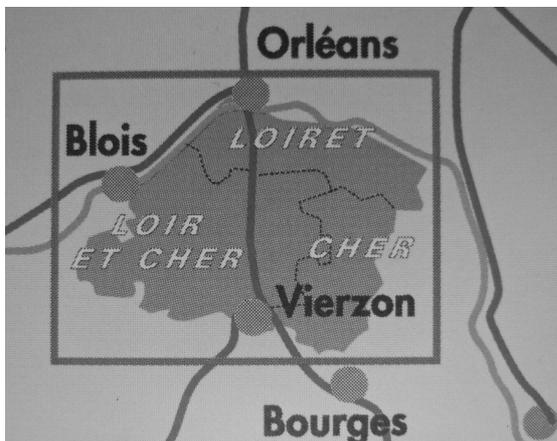


Figure 1 : la Sologne, une région naturelle à cheval sur trois départements.

La cachexie aqueuse

Elle est également connue sous le nom de pourriture. Une citation suffit à expliquer l'origine des dénominations de cette maladie :

« Cette affection a été désignée par les anciens observateurs sous le nom de cachexie aqueuse parce que, pour eux, le sang se transformait en eau [...]. Plus tard on l'a connue dans beaucoup de pays sous le nom de pourriture parce que l'on voyait là une sorte de décomposition des chairs². »

Parfois confondue avec la maladie rouge, la pourriture est redoutée dans toute la Sologne, un pays humide où la théorie des signatures explique la maladie :

« C'est une vérité reconnue que les bêtes à laine des pays humides sont sujettes à cette espèce d'hydropisie qu'on appelle pourriture, parce qu'elles y sont d'une constitution molle, parce qu'elles transpirent peu et ne vivent que d'herbes aqueuses³. »

La maladie se traduit d'abord par la faiblesse de l'animal. Puis, apparaissent l'anémie, le sub-ictère et l'œdème sous-glossien si caractéristique, appelé *bangon*. À ce stade, l'animal est épuisé et amaigri par la diarrhée. Progressivement, il ne peut plus se relever, ni se nourrir. Il meurt dans un état de cachexie, c'est-à-dire dans l'amaigrissement et l'extrême marasme. Certaines années particulièrement pluvieuses, la maladie provoque de fortes pertes.

Une affection habituelle en Sologne

Il n'est pas besoin de multiplier les citations, la cachexie aqueuse est partout en Sologne. Les habitants d'Ardon sont dans la misère, car ils « ne trouvent presque aucune indemnité... dans le produit des bestiaux, étant sujets à la pourriture, attendu la grande humidité du terrain dans la saison d'hiver et du printemps⁴ ». Il en est de même à Beaugency où, dans la partie qui a « le même sol que la Sologne [...], les brebis sont sujettes à la pourriture. Dans les années pluvieuses, on en perd quelquefois la moitié tous les ans dans les mois de messidor et fructidor [août et septembre]⁵ ». En 1787, Arthur Young écrit, avec exagération, que 199 moutons sur un troupeau de 200 bêtes sont morts de la pourriture au lieu-dit de La Loge, à Theillay (Loir-et-Cher)⁶. Il faut se rappeler que l'agronome anglais ne comprend pas les modes d'élevage en France, tout particulièrement celui de l'élevage extensif en Sologne et que l'exemple qu'il relate nourrit parfaitement sa

¹ La pourriture et la maladie rouge ont été traitées assez succinctement dans mon mémoire de maîtrise d'histoire (HEUDE, 2001) et dans ma thèse (HEUDE, 2010).

² TRASBOT, 1889-1890, p. 169.

³ TESSIER, 1782-1783, p. 557-558.

⁴ Cahiers de doléances, Loiret, 1989, tome 1, Ardon, p. 282.

⁵ AN, F/10/505, Bureau d'enquête de la Commission d'Agriculture et des Arts, an III.

⁶ YOUNG, 1793, t. 3, p. 51.

démonstration sur les avantages et la modernité des systèmes pastoraux anglais.

L'abbé Tessier confirme que la maladie est « très commune dans les métairies [de Sologne] qui sont les plus humides⁷ », cependant sans avoir la clé de la corrélation. L'observation de la muqueuse oculaire est primordiale dans l'examen d'un animal malade. Elle permet de déceler une anémie (muqueuse blanche), un ictère (muqueuse jaune) ou une congestion généralisée (muqueuse rouge foncée). Les Solognots savent que la maladie règne dans toutes les paroisses et qu'elle se développe chez des animaux qui pâturent dans les endroits humides, là où la nourriture est la plus abondante, et ils gèrent leur espace avec habileté : les animaux à l'engraissement sont mis dans des pacages humides et vendus avant qu'ils ne développent la pourriture.



Figure 2 : Berger visitant la veine de l'oeil.
Planche pour l'*Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*. (P., M^{me} Huzard, 1820, 5^e édition).

Les animaux qu'ils conservent sont conduits sur des espaces de dépaissance plus sains. Selon les Solognots, les genêts ont la réputation de protéger les moutons des

⁷ TESSIER, 1776, p. 338 ; DAUBENTON, 1782, p. 50.

maladies, notamment de la pourriture. À La Ferté-Saint-Aubin, « les bêtes à laine... sont d'un bon rapport si on a soin de faire beaucoup de genêts pour les nourrir en hiver⁸ ». En réalité, même si la plante a des vertus thérapeutiques, c'est l'abondance de nourriture sur un sol sec et sain qui évite la maladie.

L'abbé Tessier (Fig. 3) met en œuvre un moyen de prévention faisant appel à l'éviction des animaux des lieux humides : la migration (aujourd'hui, nous dirions la transhumance) des troupeaux sur des terres saines. Sur les conseils de l'abbé Tessier, Delanoue, fermier général de la terre de La Ferté-Imbault (Loir-et-Cher), appartenant au marquis de Pierrecourt (10 000 hectares avec une cinquantaine de métairies, dont chacune a un effectif ovin d'environ 200 bêtes) envoie plus de 500 moutons en Beauce de juillet à novembre 1782. Ces animaux échappent, à leur retour en Sologne, « à la pourriture d'automne, d'hiver et de printemps ». Ces migrations sont suivies de succès et le nombre d'animaux qui quittent la Sologne, pour passer l'été en Beauce, augmente chaque année pour atteindre 2300 moutons en 1786⁹.

L'abbé Tessier explique les bienfaits généraux des « migrations » des troupeaux selon les théories de son époque : « Lorsqu'on fait passer des troupeaux d'un pays dans un autre, dont la nature des productions végétales n'est pas le même, pour les ramener après un certain temps dans le lieu d'où ils sont partis, leur tempérament prend un état mixte, leur constitution se modifie d'une manière avantageuse pour leur santé ; ils sont garantis des suites d'une cause qui, trop longtemps continuée, leur serait nuisible. L'équilibre est à peine rompu qu'il se rétablit. L'excès qui dérange l'ordre et des fonctions ne subsiste pas, ou ne subsiste que momentanément, en sorte que les animaux, soumis à des transmigrations convenables, jouissent

⁸ AN, F/10/511. Mémoire statistique sur les chevaux, les bêtes à cornes et les bêtes à laine dans l'arrondissement d'Orléans, en date du 5 juin 1809.

⁹ *Encyclopédie méthodique*, 1791, agriculture, t. 2, bêtes à laine, p. 206-207, par l'Abbé Tessier. Pour les années qui suivent 1786, nous manquons de documentation.

longtemps d'une situation profitable à leurs maîtres¹⁰. »



Figure 3 : Henri-Alexandre Tessier (1741-1837).

Ce genre de théorie nous fait sourire aujourd'hui. L'explication scientifique des bienfaits des « migrations » des troupeaux solognots survient dans la deuxième moitié du XIX^e siècle avec les connaissances sur la distomatose. Sur les terres saines de Beauce, les moutons ne se contaminent pas en parasites et, grâce à une nourriture riche, ils acquièrent un bon état d'entretien pour mieux résister aux maladies à leur retour en Sologne. Pour affirmer le bien-fondé de ses théories, l'abbé Tessier cite également les bienfaits des migrations des troupeaux d'Espagne, du Roussillon, de la Provence et du Quercy qui passent les étés dans les montagnes et les hivers dans les plaines, ou ceux des plaines de Bastia, qui, atteints de pissements de sang, guérissent quand ils sont envoyés dans les montagnes¹¹.

¹⁰ TESSIER, 1782-1783, *loc. cit.*, p. 556.

¹¹ *Ibid.*, p. 557.

L'avantage pécuniaire de la transhumance des moutons solognots en Beauce est triple. D'un côté, les Beaucerons bénéficient des troupeaux pour fumer leurs terres. De l'autre côté, le fermier général Delanoue perçoit des loyers pour les bêtes « migrantes », avec l'atout qu'elles reviennent en bonne santé pour affronter l'hiver. L'abbé Tessier pense qu'il « *ne serait pas aussi difficile qu'on l'imagine de persuader cette vérité aux cultivateurs* » et il conclut que « *les deux provinces y trouveront des avantages réciproques. Il s'opérera dans leur économie rurale une révolution désirable, elles serviront de modèle à tous les pays placés dans les mêmes circonstances* ». Quelle belle note d'espoir ! Malheureusement, cette organisation ne peut pas se généraliser à la Sologne, où l'individualisme domine, sans organisation communautaire de la garde des troupeaux.

La pourriture accentue ses ravages au cours du XIX^e siècle. En 1844, Beauvallet, ancien notaire et propriétaire doué de bon sens, considère que « *cette maladie est la plus grave de celles qui affectent les troupeaux de Sologne ; les autres dominantes sont la gale et la clavelée ou clareau, mais elles peuvent être très modifiées par les curatifs*¹² ». En 1853-1854, les éleveurs de Sologne, du Berry et du Gâtinais perdent la moitié ou les trois-quarts des effectifs¹³. Cela paraît beaucoup, mais pourquoi pas ?

La véritable étiologie tarde à être reconnue par les scientifiques

La maladie est répandue sur l'ensemble du territoire français. Deux exemples suffisent à montrer l'ampleur des pertes. En 1743-1744, elle aurait fait disparaître la majeure partie des troupeaux de la région d'Arles. En 1812, elle en aurait fait périr 300 000¹⁴. En 1818, le Conseil général de la Gironde s'émeut des fortes mortalités provoquées par la pourriture¹⁵. La pourriture est également connue dans toute l'Europe. Au XVII^e siècle,

¹² BEAUVALLET, 1844, p. 96-97.

¹³ *Ibid.*, p. 92.

¹⁴ MOUSSU, 1923, p. 92. Moussu fut professeur de médecine à l'École Vétérinaire d'Alfort.

¹⁵ Conseil général de la Gironde, session de 1818. (AN, F/10/1470).

elle fait des ravages en Allemagne. Fromann, médecin de Cobourg, en Franconie, observe chez tous les morts « des vers cucurbitaires, logés principalement dans le foie et les conduits de ce viscère. Ces vers, qu'on appelle douves et qu'on trouve très fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la seule cause de cette mortalité¹⁶ ». Ce médecin avait déjà compris l'origine de la maladie !

En France, beaucoup d'agronomes et de médecins n'attribuent aucun rôle pathogène aux vers qui pullulent dans les voies biliaires des animaux morts ou malades. Il en est ainsi de l'abbé Tessier, alors qu'en 1793 Vicq d'Azyr et Brieu de sont formels : « La maladie, appelée mal à propos pourriture, est occasionnée par des vers plats ressemblant à des feuilles de buis, on les appelle douves dans le pays. »

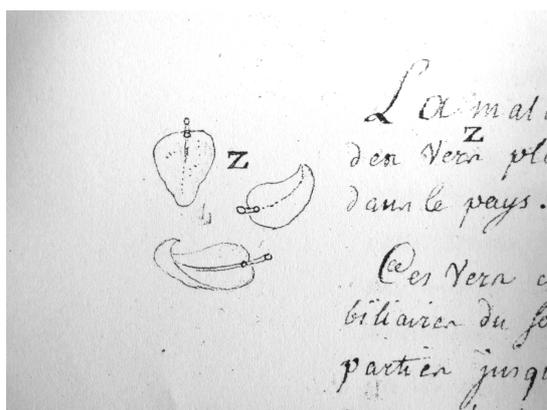
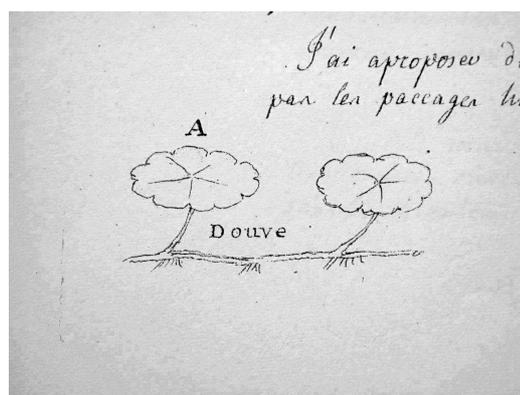


Figure 4 : dessins à la plume des douves du foie et des plantes incriminées dans la « pourriture »¹⁷
 Z = le parasite des voies biliaires et deux feuilles de buis.
 A = feuilles de Renoncule, appelée douves.
 B = Rossolis ou Drosera (une petite plante carnivore des endroits humides).



Ces deux auteurs réfutent que les feuilles des plantes, appelées douves (une Renoncule) et Rossolis (autre nom de la *Drosera*), soient à l'origine de la maladie (Fig. 4)¹⁸.

Si l'étiologie de la maladie paraît évidente à Fromann, médecin à Cobourg au XVII^e siècle, et à Félix Vicq d'Azyr et Jean-Joseph Brieu de en 1793, la plupart des agronomes et des médecins n'attribuent aucun rôle pathogène aux vers qui pullulent dans les voies biliaires des animaux morts ou malades. Encore dans les années 1850, la cachexie aqueuse relève de théories sans substrat scientifique. Ainsi, en 1856, Berthier pense que la pourriture « provient d'une surabondance de fluide aqueux résultant de l'habitude de paître dans des prairies humides ou bien avant que la rosée soit dissipée, ou bien lorsqu'il y a des brouillards.



¹⁶ Cité in LECLAINCHE, 1955, t. 2, p. 52.

¹⁷ BRIEUDE, VICQ d'AZYR, 1793.

¹⁸ *Ibid.* BRIEUDE, VICQ d'AZYR, 1793. « Rapport sur trois maladies enzootiques, la maladie rouge, la pourriture, le vertige ou maladie lourde, 15 mars 1793 » Bibliothèque de l'Académie de Médecine, carton 119, pièce 53.

Une nourriture trop peu substantielle ou de mauvaise qualité contribue à développer ce mal¹⁹ ». Par contre, Berthier a parfaitement raison de souligner l'importance de la nourriture. Il est prouvé que la distomatose, associée souvent à un parasitisme intestinal (par des vers du type des strongles), se développe d'autant plus que les animaux sont sous-nutris.

En 1875, Zundel établit d'une façon indiscutable l'origine parasitaire de la distomatose. En 1889, le professeur Trasbot, de l'École Vétérinaire d'Alfort, enseigne évidemment cette étiologie²⁰. Pourtant, en 1912, Bigoteau et Bissage doutent encore du pouvoir pathogène exclusif des distomes et attribuent des cas de cachexie aqueuse à la toxine du bacille de Preisz-Nocard. Ils reconnaissent que « si les parasites ouvrent la porte à toutes les infections, point n'est besoin d'invoquer les distomes comme cause déterminante pour expliquer la cachexie aqueuse²¹ ». Nos deux-confrères parlent alors d'animaux d'une maigreur cachectique, sans distomes, et son origine serait « un empoisonnement par les toxines » du bacille de Preisz-Nocard. Finalement, tous les états de débilitations extrêmes des moutons relèveraient de cette toxine !

Cette position paraît surprenante de la part de ces vétérinaires, notamment de Léon Bissage confronté aux mortalités importantes de distomatose en Sologne. Nous pouvons penser qu'ils font partie « des bactériologistes qui voulurent soutenir que les infestations parasitaires par distomatose étaient à peu près sans importance, tout comme pour les strongyloses [infestation parasitaire intestinale], et où en particulier la mortalité devait être rapportée à l'action d'agents microbiens du groupe bacille de Preisz-Nocard. Cette opinion ne saurait être soutenue, du seul fait que, sans la présence de douves, il est

impossible de reproduire expérimentalement les différentes phases de la maladie²² ».

Quoi qu'il en soit de ces querelles, la nourriture accentue ses ravages au cours du XIX^e siècle et contribue au déclin de l'élevage ovin en Sologne. Au début du XX^e siècle, en quelques années particulièrement humides, la distomatose fait disparaître tellement d'animaux qu'elle donne le coup de grâce à l'élevage ovin solognot.

Des traitements peu efficaces

Quant aux traitements employés jusque vers la fin du XIX^e siècle, ils sont tellement variés que nous nous bornerons à résumer le cours du professeur Trasbot²³ :

- « **Traitements préventifs** » : supprimer les pâturages marécageux... Donner du sel « qui facilite la digestion et donne aux animaux la force de résister aux distomes »... Donner aux animaux des branches desséchées de hêtre, de chêne, d'orme, de charme « qui contiennent du tannin et un principe amer extractif, tous deux anthelminthiques... Les sommités d'arbres verts, de pin, de sapin, de genévrier sont aussi très efficaces... »

- « **Traitements curatifs** » :

« On a utilisé les toniques amers, les ferrugineux, les substances très alibiles, etc., mais les résultats n'ont été guère satisfaisants. Onésime Delafond, qui croyait à l'anémie essentielle, avait conseillé de donner de l'eau rouillée ou de la limaille de fer avec les aliments. Les sommités fleuries et desséchées de l'absinthe, de la tanaisie, les baies de genévrier, les branches de pin, de sapin sont non seulement des moyens préventifs, mais aussi des moyens curatifs. Des vétérinaires ont cherché à traiter la cachexie par une alimentation très riche composée d'avoine, de blé, d'orge. Quand les animaux ont encore conservé l'appétit, ils s'engraissent, mais c'est éphémère et la débilité revient. On a encore administré le quinquina et la gentiane, comme l'ont proposé Henri-Alexandre Tessier et Jean-Baptiste Huzard, mais cette médication est extrêmement coûteuse. On a alors eu l'idée de donner du poivre, qui a la propriété d'être à la fois anthelminthique et excitant, cette méthode

¹⁹ BERTHIER, 1856, p. 502-503.

²⁰ TRASBOT, 1889-1890, p. 171-172. Léopold Trasbot (1838-1904), originaire de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), en Sologne, est diplômé d'Alfort en 1860. Professeur de clinique, il devient, en 1891, directeur d'Alfort lors de la démission de Nocard, pris par de trop nombreuses activités.

²¹ *Ibid.*, p. 243-245.

²² MOUSSU, 1923, p. 85-86.

²³ TRASBOT, 1889-1890, p. 177-180.

a été rapidement abandonnée... Il est possible qu'on trouve un jour un anthelminthique agissant particulièrement sur les parasites du foie, dans ce sens l'aloès, l'essence de térébenthine, la tisane de bourgeons de sapin méritent d'être essayés²⁴ ».

L'étiologie scientifique de la distomatose ne nécessite pas de longs développements pour des vétérinaires. La maladie est due au parasite des voies biliaires, *Fasciola hepatica*. Les moutons s'infestent en pâturant dans les prés humides où les formes enkystées du parasite (les métacercaires) sont fixées à la base des plantes après avoir subi un passage dans un hôte intermédiaire de la famille des gastéropodes du genre des Linnées, le plus souvent *Lymnea truncatula*. Ces Linnées, hôtes obligatoires dans le cycle du parasite, vivent dans les endroits où l'eau stagne. Plus les années sont humides tôt en été, plus les parasites sont nombreux et plus les animaux s'infestent, d'autant plus que les ovins, qui tondent l'herbe beaucoup plus ras que les bovins, ingèrent plus de larves.

Dans les premiers stades de l'infestation, chez des animaux bien nourris, on remarque simplement de la nonchalance et une certaine faiblesse musculaire. Ensuite, les malades s'anémient, l'appétit diminue, la soif augmente, les animaux s'essoufflent à la marche et ne peuvent plus courir quand les chiens les forcent, la toison perd de sa beauté et la laine tombe facilement. L'amaigrissement évolue vers la cachexie avec un œdème caractéristique sous les mâchoires qui a donné le nom populaire de « bouteille » à la maladie ou de « bangon », mot employé notamment en Sologne. Un certain ictère peut apparaître et la diarrhée est de règle en fin d'évolution. La mort survient par épuisement. Quand l'infestation parasitaire est massive et que les animaux sont en mauvais état d'entretien par

manque de nourriture, la mortalité peut atteindre 70 % des effectifs.

L'autre maladie, qui a mauvaise réputation en Sologne, est la maladie rouge. Elle est d'autant plus crainte que les habitants du pays la voient apparaître, sans raison objectivable au début du XVIII^e siècle et qu'ils la comprennent encore moins que la pourriture.

La maladie rouge ou maladie de Sologne

La maladie rouge, « *parce que les malades rendent quelquefois du sang avec les urines²⁵* », serait-elle spécifique à la Sologne puisqu'elle est appelée très généralement *maladie de Sologne²⁶* ? D'après tous les auteurs, la maladie est plus particulière à cette contrée, mais elle sévit également dans d'autres régions, dont le Berry, le Dauphiné, le Bas Languedoc ou l'élection de Provins, où elle emporte une grande partie des troupeaux en 1779²⁷. La maladie est aussi appelée *mal rouge, maladie d'été*, car elle se manifeste à cette saison, et encore *pissement de sang*, un des symptômes de cette maladie.

En 1770, l'abbé Carlier, pendant ses voyages dans toute la France pour observer les bestiaux et trouver des moyens d'améliorer leur élevage, passe par la Sologne. Il se renseigne auprès de Cypierre, intendant de la généralité d'Orléans²⁸ et rapporte que :

« Les bêtes de Sologne sont sujettes à un pissement de sang très dangereux pendant les mois de juin, de juillet et d'août. Elles baissent la tête presque entre les jambes. Le lendemain, elles pissent le sang et périssent quatre heures après. Cette maladie enlève quelquefois la moitié d'un troupeau. [...] On nomme cette maladie Pissement de sang, Maladie rouge ou maladie de Sologne²⁹ ».

²⁴ Des traitements d'une certaine efficacité apparaissent dans les années 1930. Ils sont cependant insuffisants pour empêcher, en 1958, une très forte mortalité en Sologne. L'année est très humide et les réserves de fourrages sont trop faibles pour nourrir les animaux à la bergerie. Les troupeaux sont d'une trentaine de bêtes par ferme et il y a couramment une bête qui meurt chaque jour, malgré l'emploi de capsules de tétrachlorure de carbone. Il faut attendre 1965-1970 pour voir apparaître des médicaments qui allient efficacité et innocuité.

²⁵ LITTRÉ, ROBIN, 1873, p. 913

²⁶ *Ibid.*, p. 913 ; BERTHIER, 1856, p. 466-467.

²⁷ AN, F/10/1447, document n° 4. Certificat concernant un artiste vétérinaire envoyé par l'intendant pour soigner la maladie rouge à Saint-Martin-du-Bochet, le 3 août 1779.

²⁸ Note de Louis Guérin qui a puisé cette information aux Archives départementales du Loiret avant qu'elles ne brûlent en 1940.

²⁹ CARLIER, 1770, t. 2, p. 480-481.



Figure 5 : photographie des professeurs Nocard, Baron, Goubaux (directeur), Trasbot (tablier blanc), avec les élèves de 4^e année en juillet 1880 (AD du Val-de-Marne, 1 ETP 1390)

Cette description avec l'évolution rapide de la maladie correspond évidemment à sa forme aiguë qui frappe les esprits et inquiète, non seulement les métayers, mais aussi les grands propriétaires qui possèdent des troupeaux.

En 1780, vingt-neuf seigneurs et bourgeois, tous propriétaires, écrivent une lettre commune à Necker, directeur général des Finances, pour demander du secours et l'envoi du grand spécialiste ovin de l'époque, l'abbé Tessier³⁰ :

« Les seigneurs et propriétaires des domaines situés dans l'étendue de la Sologne connaissant l'intérêt que prend Monsieur le directeur général des finances à la prospérité de la campagne, intérêt qu'il a bien prouvé en évitant d'augmenter les impôts qu'elle supporte, espèrent qu'il voudra bien leur envoyer quelqu'un, qui par son habilité et son expérience, soit capable de prévenir, ou

d'arrêter la maladie qui attaque les bêtes à laine dans cette province pendant l'été, et qui y a fait notamment beaucoup de ravages l'année dernière et la précédente. Ils ont l'honneur de proposer à Monsieur le Directeur général de donner cette commission à Monsieur l'abbé Tessier de la Société royale de médecine qui s'est déjà transporté en Sologne pour examiner les effets de la maladie rouge (c'est le nom qu'elle porte) et qui a fait sur ce sujet un mémoire fort instructif. Son zèle ne s'est pas borné à examiner les causes et les effets de la maladie rouge, il a fait des expériences sur l'ergot et sur les moyens d'en éviter les dangers. Les recherches s'étant portées sur deux fléaux aussi communs à la Sologne et qui lui sont aussi pernicious. Les propriétaires de ce stérile et malheureux pays désirent que Monsieur l'abbé Tessier obtienne le choix de Monsieur le directeur général et s'y transporter avant le mois de juillet, préserver les hommes d'un danger attaché au seul aliment que fournisse leur canton, garantir les bêtes à laine d'une mortalité qui enlève quelque fois plus des deux tiers des troupeaux

³⁰ Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, archives de la Société Royale de Médecine, carton n° 187, document n° 26, 1780.

sont deux sollicitudes bien dignes du cœur de monsieur le directeur général des finances. »

Il serait trop long de citer la liste des pétitionnaires, mais la première signature est quand même celle d'un pair de France, le duc de Béthune et de Sully qui possède de vastes domaines en Sologne et en Berry. Lors de sa mission, l'abbé Tessier séjourne en Sologne approximativement du 15 juin à début août 1780. Il visite de nombreuses métairies réparties principalement dans des paroisses du centre de la Sologne. Il observe les symptômes et se livre à des autopsies. Il est vraisemblable qu'il tente de soigner quelques troupeaux, mais il est peu compris par les régisseurs et les métayers. Ainsi, le doute s'installe chez le régisseur Longuevalle, de la propriété de Courbantou (Montrieux-en-Sologne, Loir-et-Cher), appartenant à la châtelaine, Mademoiselle de Montrieux qui habite rue Saint-Honoré à Paris.

Dans une lettre du 12 juillet 1780, Longuevalle rend compte de sa demande de secours :

« J'ai envoyé vendredi dernier porter une lettre à Monsieur l'abbé Tessier à La Ferté-Imbault. On ne l'a pas trouvé, on a laissé la lettre à l'homme d'affaires qui lui remettra, où je le prie de venir secourir vos troupeaux qui meurent de la maladie rouge, je suis là en l'attendant³¹. »

Le 19 juillet, dans sa lettre hebdomadaire, le régisseur Longuevalle précise à Mademoiselle de Montrieux :

« Le médecin pour les brebis n'est pas encore venu, faute bien que ne soit pas venu à La Ferté-Imbault ; votre garde dit avoir donné la lettre à l'homme d'affaires de La Ferté-Imbault pour remettre à Monsieur l'abbé Tessier sitôt qu'il sera arrivé. Il paraît qu'il ne viendra que lorsque la maladie sera passée. Dieu merci, elle n'est pas si forte qu'elle a été il y a 3 semaines. Il s'en trouve encore quelques-unes de malades, il s'en remettrait, le plus fort du risque est passé³². »

Le 26 juillet, Longuevalle doute de la science du médecin :

« Le médecin est arrivé aujourd'hui à 4 heures du soir, il a fallu après son dîner le promener dans une partie de vos fermes, ce qui fait que je ne vous écris que deux mots ce soir. Votre médecin, il voit les brebis qui sont malades, et il ne leur fait rien, il demande combien qu'on en a perdu, et il voit les pâturages, et voilà tout. Il doit encore rester deux jours pour aller dans toutes vos fermes. Je ne peux pas encore vous répondre sur sa science. Je vous répondrai dans 8 jours³³. »

Le 2 août, la confiance de Longuevalle reste vraiment limitée :

« Monsieur l'abbé Tessier n'est pas venu lui-même, il s'est trouvé indisposé. Il a envoyé le chirurgien qui a été dans toutes vos fermes, qui sont à moitié³⁴, où il a visité les troupeaux, les bergeries et les pâturages et même ouvert deux de vos brebis... Il y a 3 ans, Monsieur l'abbé Tessier est déjà venu à La Ferté-Imbault, il traitait cette maladie rouge de la maladie inflammatoire, et aujourd'hui, il l'a traité de la maladie de [un mot illisible], et peut-être lorsqu'ils reviendront, ils lui donneront un autre nom. Je voudrais bien qu'il puisse découvrir un remède pour cette maladie...³⁵. »

Les courriers du régisseur de Courbantou reflètent l'incompréhension entre le scientifique (l'abbé Tessier) et l'homme de terrain (le régisseur). Le premier observe et analyse pour comprendre la maladie et tenter de la prévenir. Le second attend un remède efficace et n'a que faire des théories. La propriétaire suit l'affaire d'assez loin et le régisseur est plus porté à la critique qu'à une attitude de franche coopération.

À son retour à Paris, l'abbé Tessier entreprend la rédaction de ses observations. Publié en 1782, le volumineux ouvrage intitulé *Observations sur plusieurs maladies des bestiaux, telles que la maladie rouge...*³⁶ est une véritable somme sur les maladies des bestiaux de Sologne et les moyens de les prévenir, à défaut de les guérir. L'ouvrage est

³¹ Archives de Courbantou, Musée de Sologne, Romorantin. Les mots écrits phonétiquement ont été corrigés, mais la tournure des phrases a été respectée.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ Selon les baux à cheptel des « fermes à moitié », le bénéfice comme les pertes sont partagés à moitié entre le bailleur et le preneur.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ TESSIER, 1782.

analysé et commenté par les professeurs d'Alfort³⁷.

Le voyage de l'abbé Tessier a un large retentissement dans la contrée. Ainsi, le seigneur de la Borde, à Vernou (maintenant Vernou-en-Sologne), se rapproche du fermier général Delanoue, de la terre de La Ferté-Imbault, pour améliorer les conditions d'élevage de ses bêtes à laine, obtenant tous les deux une diminution de la mortalité dans leurs métairies³⁸. Dans certaines paroisses, la mission de l'abbé Tessier est connue et les habitants réclament du gouvernement la poursuite des travaux de l'abbé Tessier. Ainsi, à Yvoy-le-Galleux, les habitants demandent « *qu'il serait également très utile que le gouvernement voulût bien faire continuer les observations qui ont été commencées sur la maladie rouge des bêtes à laine et sur les remèdes ou préservatifs qui lui sont propres*³⁹ ».

L'abbé Tessier n'est pas le seul savant envoyé en Sologne pour combattre la maladie rouge. Pierre Flandrin (1752-1796), professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort, est également requis par le ministre, la même année et pour le même motif, sans que sa mission ait été à ce jour relevée par les historiens. Cet oubli peut s'expliquer par la courte carrière de Flandrin, qui décède précocement à l'âge de 44 ans, et par le fait du faible nombre de ses ouvrages dont le plus connu est « *De la pratique de l'éducation des moutons et des moyens de perfectionner les laines* »⁴⁰. Par ailleurs, Flandrin est un homme de terrain d'une profession dont la légitimité n'est pas encore reconnue par les élites.

L'intervention du professeur Flandrin de l'École Vétérinaire d'Alfort

En 1780, Flandrin est mandaté par le gouvernement pour une mission en Sologne, sans que l'on sache si son voyage a lieu avant ou après celui de l'abbé Tessier :

« *J'ai été envoyé en Sologne par ordre du gouvernement, en 1780, pour y traiter la maladie rouge. J'y ai resté (sic) environ trois*

³⁷ ANON., 1808, p. 364-368.

³⁸ TESSIER, 1782, note (a), p. 74.

³⁹ Cahiers de doléances, Loir-et-Cher, 1989, t. 2, p. 492.

⁴⁰ FLANDRIN, 1791.

*semaines et m'y étant occupé en plus grande partie à étudier la maladie, à en diriger le traitement et à y administrer par moi-même les remèdes. Je n'ai pu que faiblement étudier la partie topographique. On peut consulter à cet égard les mémoires particuliers qui ont été publiés par MM. Tessier, Dautroche et Huet de Froberville. J'ai été parfaitement secondé dans le traitement de la maladie par MM. Gratard, Guyot, Jeannin et Bellot, élèves de l'École vétérinaire d'Alfort*⁴¹. ».

Cet extrait souligne d'une part, la diffusion des mémoires de l'abbé Tessier et de ceux des grands propriétaires solognots d'Autroche et Froberville dans les milieux scientifiques parisiens et, d'autre part, le sérieux de Flandrin qui s'est documenté sur la Sologne avant son départ. Sa mission illustre la concurrence entre la Société Royale de Médecine et les Écoles Royales Vétérinaires qui cherchent à retrouver leur légitimité après leur échec dans l'éradication d'une grave épizootie de peste bovine dans le Sud-Ouest. D'un côté l'abbé Tessier, porte-parole des élites médicales du savoir, étudie la maladie comme un « scientifique ». De l'autre côté, Flandrin et ses élèves, des hommes de terrain, soignent avec succès des troupeaux « *à Romorantin, et dans les environs, chez MM. Normand, Martignien, le comte de la Dabinerie, de Longueville, de Lauverna, les Chanoines, Guillot, notaire, La Roche, etc.*⁴² ». Les traitements sont indiqués, mais leur étude prendrait trop de développement dans notre exposé. Il est vraisemblable que d'autres sources pourraient donner plus de relief au voyage de Flandrin et des informations sur les propriétaires des troupeaux qui bénéficient de ses soins.

La mission de l'élève vétérinaire Doucet

La maladie rouge est encore attestée par l'élève Doucet qui vient soigner des bestiaux en Sologne de juillet à septembre 1782⁴³. Il retourne à Alfort avec quatre certificats⁴⁴ rédigés par des propriétaires satisfaits de ses services. Ces comptes rendus succincts permettent de contrôler le travail de l'élève envoyé en mission. Ils rendent également service à Chabert, directeur de l'École

⁴¹ FLANDRIN, 1809, p. 328-329.

⁴² ANON., 1809, p. 372.

⁴³ AD, Val-de-Marne, 7 M 313.

⁴⁴ AD, Val-de-Marne, fonds d'Alfort, 7 M 313.

d'Alfort, pour se faire valoir auprès du ministre. La durée de ce séjour n'a rien d'étonnant, les élèves partant habituellement pour 2 à 3 mois. Les conditions de déplacement, les courriers adressés à Alfort avec l'attente du retour de directives, la mise en œuvre des traitements et la surveillance des animaux malades justifient ces longs séjours en province.

Doucet intervient dans des fermes situées à Romorantin, Mur-de-Sologne, Selles-Saint-Denis, et à Paulmery⁴⁵ au sud de la vallée du Cher, actuellement dans le département de l'Indre. Cette dernière paroisse n'est pas en Sologne, mais elle fait partie de l'élection de Romorantin. Toutes ces paroisses ne sont reliées que par de mauvais chemins et les deux localités extrêmes sont distantes de plus quarante kilomètres à vol d'oiseau.

Un des certificats est rédigé à Chevenay (nom d'une ferme) par Dauvergne, très certainement propriétaire de ces cinq métairies situées dans la paroisse de Paulmery. Environ cinq cents bêtes à laine, réparties en quatre bergeries, et trois toits (bâtiments plus petits), sont soignées par Doucet. Les moutons, bien que le terme soit générique, sont les béliers châtrés destinés à l'engraissement. Dauvergne semble satisfait du traitement : « *il n'en est mort qu'environ cinquante...* ». C'est effectivement peu par rapport à certaines attaques de cette maladie, pouvant provoquer des hécatombes brutales, comme à Provins où l'artiste vétérinaire envoyé par l'intendant de la généralité de Paris constate à son arrivée la mort de 456 moutons sur 600, dont 350 en 8 jours⁴⁶.

« *Monsieur Doucet elleve de l'ecolle royal veterinaire, sest transporté dans la paroisse de paulmery ellection de romorentin, il y a treté environ cinq cent breby et moutons ; scavoir à la drevodiere, à la chossonniere à chevenay dans quatre bergerie à la lande et à la bliniere dans trois toy depuis son traitement, il n'en est mort qu'environ cinquante sur le total, en foy de*

quoy je lui ait donné le present certificat fait à chevenay ce 26 aout 1782 Le Ch [evalier ?]. »

*Dauvergne
Membre de St Louis*

Un autre certificat souligne également les bons résultats de Doucet. Il est rédigé par Vallet de Chevigny et il indique clairement la satisfaction de son auteur : les troupeaux étaient attaqués « *vivement* » de la maladie rouge, avec trente morts sur trois cents bêtes avant les soins et seulement deux avec le traitement !

« *Je soussigné notaire a Romorantin, certifie que le Sieur Doucet, élève de l'ecole royale veterinaire, a traité, dans deux domaines mappart(enant) les troupeaux de brebis et agneaux qui estaient attaqués vivement de la maladie rouge et que le traitement et remèdes administrés par le dit Sr. Doucet en ont opéré une guerison, de sorte que sur deux troupeaux atteint de cette maladie et composé d'environ trois cents bêtes dont il en estoient mort de la maladie rouge trente avant le traitement, il nen est pery depuis le traitement que deux, en foy de quoy j'ai donné le présent a Romorantin le 27 aout 1782*

*Vallet de Chevigny*⁴⁷ »

Comment un élève comme Doucet, et tant d'autres, à peine formés à une médecine débutante dépourvue de vrais moyens thérapeutiques, parviennent-ils à de tels résultats ? Comme le dit Thirion⁴⁸, « *ce qu'ils [les élèves] apportent, c'est de la lumière, de l'air, de la propreté, des boissons pures, du bon sens. Ils combattent les préjugés, font nettoyer les mares et enlever les fumiers. Ils empêchent que l'on enterre les cadavres dans les étables, ils combattent les enchantements et l'influence des prières, et leur tâche est ardue* ».

Un autre facteur concourt aux succès des élèves. Ne peut-on pas penser que les élèves interviennent, le plus souvent dans le décours des épizooties, c'est-à-dire quand elles commencent à s'éteindre d'elles-mêmes ?

⁴⁵ Actuellement commune de La Vernelle (Indre).

⁴⁶ AN, F/10/1447, document n° 4 : *Maladie rouge sur le troupeau commun de bêtes à laine de la paroisse de St. Martin du Bochet, élection de Provins, généralité de Paris*. Il s'agit du rapport de l'artiste vétérinaire envoyé pour combattre la maladie.

⁴⁷ Le signataire est vraisemblablement Louis François Vallet de Chevigny, avocat en parlement et premier échevin de Romorantin, élu député aux États généraux.

⁴⁸ THIRION, 1901, p. 29.

Autres témoignages sur la maladie rouge par des Solognots,

Sans être exhaustif, nous pouvons citer, dans les années 1785-1788, le syndic de Cerdon-du-Loiret qui confirme que la maladie règne depuis le 15 juin jusqu'au 15 août, qu'on en ignore la cause, que des paroisses y sont plus sujettes que d'autres et que « *lorsqu'elle règne, on perd plus de la moitié du troupeau* ». En revanche, le syndic de la paroisse voisine (Vannes-sur-Cosson) n'évoque pas la maladie⁴⁹. Les observations de l'enquête sur les animaux ruraux en l'an III signalent la maladie rouge dans les cantons de Romorantin, de Beaugency, de La Ferté-Saint-Aubin⁵⁰. Elle est encore attestée par les artistes vétérinaires Gillet, de Selles-sur-Cher, en 1808 et en 1809⁵¹, et par Dumoulin, de Romorantin, en 1810⁵². Berthelot, vétérinaire à La Ferté-Saint-Aubin, va même jusqu'à écrire dans un mémoire adressé au préfet du Loiret qu'il se « *réjouit de l'éclairer au plus tôt sur la maladie rouge de Sologne qui fait périr un tiers et quelque fois la moitié des troupeaux* »⁵³. Ce courrier paraît aujourd'hui présomptueux, mais il montre l'implication des artistes vétérinaires dans la lutte contre une telle maladie. En 1823, Chef, vétérinaire à Blois, rappelle que la « cachexie » et la maladie rouge ont ravagé la majeure partie des troupeaux dans les années 1778, 1779 et 1780⁵⁴.

Les symptômes de la maladie rouge

Selon l'abbé Carlier, qui ne fait que rapporter ce qu'on lui a dit, le symptôme marquant est le pissement de sang, et la mort survient en quelques heures pour la moitié du troupeau. L'abbé Tessier donne plus de détails. Les animaux ont une marche ralentie, un air triste, les oreilles basses, la queue pendante, l'œil

terne. Les conjonctives, les lèvres, les gencives et la langue sont blanchâtres ou livides. Le nez est bouché, la tête est souvent gonflée, ainsi que les jambes de devant. La faiblesse est extrême. Les bêtes recherchent l'ombre et « *il s'en perd au milieu des bruyères où elles périssent et deviennent la proie des chiens, qui quelquefois les dévorent avant qu'elles soient mortes* ». En fin d'évolution apparaît un écoulement de bave écumeuse. Certaines bêtes, environ une sur sept, rendent du sang avec leurs excréments, par la voie des urines ou par le nez⁵⁵. Ce pourcentage est important à considérer car il évite une généralisation de ce symptôme hémorragique qui pourrait conduire aujourd'hui à des interprétations rapides et généralisatrices quant à la nature de cette maladie.

Le professeur Flandrin, outre les symptômes généraux de faiblesse, tristesse, etc., précise qu'un jetage d'une « *humeur glaireuse* » se charge de sang « *en grumeaux forts petits* » et en une « *liqueur rouge assez abondante, qui est un sang dissous* ». « *Le sang sort par l'anus, en petits grumeaux attachés aux crottins. Quant aux urines, elles sont d'une couleur rouge, et le vulgaire croit aussi que c'est du sang ; mais on reconnaît aisément que c'est une sérosité roussâtre et trouble. Les animaux en rendent toujours en assez grande abondance* ». Flandrin observe que la mort survient en 2 à 15 jours, certains animaux n'ayant point d'hémorragies, alors que d'autres ont des diarrhées qui se terminent toujours par la mort⁵⁶. Comme l'abbé Tessier, il précise que la maladie cesse dès que l'on fait pâître les animaux sur les chaumes de seigle.

Au début du XIX^e siècle, Bissage et Bigoteau écrivent que la bête atteinte est triste, qu'elle reste en arrière du troupeau et que sa laine est hérissée (symptômes généraux de toute affection générale des moutons). Ensuite, un jetage séromuqueux, puis strié de sang, s'écoule par les narines. La soif est augmentée, les urines deviennent roussâtres, puis rouges. Des œdèmes apparaissent sous la ganache et aux membres antérieurs. La faiblesse condamne l'animal à rester couché. La diarrhée est abondante et la mort survient ordinairement en deux, trois jours au moins, huit, quinze jours plus tard au plus. Quand la

⁴⁹ Archives privées de Montevray (Nouan-le-Fuzelier), Questions sur les différentes espèces de bêtes à laine et sur les moyens de les élever, paroisses de Cerdon-du-Loiret et de Vannes-sur-Cosson (circa 1785-1789).

⁵⁰ AN, F/10/504 et 505.

⁵¹ *Journal de la Préfecture du Loir-et-Cher, année 1809*, p. 35 et *année 1810*, p. 141.

⁵² AN, F/10/1466, lettre du préfet de Loir-et-Cher au ministre de l'Intérieur.

⁵³ AN, F/10/1466, lettre de Berthelot au préfet du Loiret, 1810.

⁵⁴ CHEF, 1823.

⁵⁵ TESSIER, 1782, p. 11-14. Dans cette énumération des symptômes, j'ai repris les termes employés par l'abbé Tessier.

⁵⁶ FLANDRIN, 1809, p. 341-344.

maladie est suraiguë, le mouton qui mange avec appétit se met à genoux tout en continuant à manger, puis brusquement tombe sur le sol et meurt en quelques minutes de secousses convulsives⁵⁷.

Les lésions

Nous nous bornerons à citer quelques auteurs pour ne pas multiplier inutilement les descriptions. À l'autopsie, Flandrin observe des ecchymoses dans la muqueuse du gros intestin, une rate volumineuse avec des « *élévations vésiculaires, extrêmement petites, pleines d'une liqueur épaisse et rougeâtre* », des ecchymoses dans la paroi ventriculaire droite et « *un engorgement des viscères sanguins du bas-ventre*⁵⁸ ». Dans les années 1850, le professeur Delafond note des infiltrations sérosanguinolentes du conjonctif de la région cervicale et pharyngienne, une congestion de la caillette, des intestins et du mésentère, une hypertrophie splénique, des « *reins altérés* », des urines roussâtres, du mucus sanguinolent dans les bronches et les cavités nasales. En 1912, Bigoteau et Bissage, qui rapportent en partie les observations de Delafond, ajoutent que « *chez beaucoup d'animaux, le péricarde, les plèvres et le péritoine contiennent un liquide rougeâtre, parfois très abondant, d'où le nom d'eaux rousses donnés par les bergers à cette affection*⁵⁹ ».

Les traitements

Nous les envisagerons avant d'évoquer l'étiologie. Cette présentation n'est pas classique dans un exposé médical, mais elle a peu d'inconvénients dans un article historique quand les incertitudes pèsent sur les causes de la maladie et qu'aucun traitement ne fait preuve d'une réelle efficacité. Nous ne serons pas exhaustif car il n'est pas possible, dans le cadre de notre sujet, d'entrer dans les méandres et les détails de tous les traitements « *préservatifs* » et « *curatifs* » proposés par les

auteurs que nous avons cités et par bien d'autres. Notons qu'ils font appel à des notions en rapport avec l'origine présumée de la maladie. Les auteurs qui pensent que la chaleur est le facteur déclenchant donnent des remèdes « *rafraîchissants* ». Ainsi, Durand conseille l'eau de riz avec une décoction de racines de fraisiers et de framboisiers, ou de l'eau d'orge avec du vinaigre. Flandrin cherche à prévenir les effets de la fièvre, le développement des ecchymoses et les spasmes par des « *aromatiques et des acides* ». Curativement, il propose, sans trop de conviction, un traitement à base de quinquina, de vinaigre et de camphre. Dès que les animaux vont mieux, il leur fait donner de la paille avec un peu de sel, puis il les fait mener au champ, le soir, quand ils sont bien forts. Il conseille des mesures d'hygiène avec l'aération des bergeries et une incitation à « *les parfumer en versant du vinaigre sur une pelle rouge, et en brûlant des baies de genièvre ou le bois, ainsi que celui du genêt, devant les portes et autour de ces lieux*⁶⁰ ». Notons qu'il s'agit d'une désinfection des bergeries et de leur environnement utilisant des ressources naturelles en Sologne.

Nombre d'auteurs, tel Lasteyrie du Saillant, propriétaire en Sologne, conseillent de donner du genêt aux animaux. Cet arbrisseau de la famille des légumineuses est semé par les Solognots pour en faire des pacages. À l'échelle de la Sologne, il peut-être comparé au trèfle des pays riches et il procure effectivement une nourriture appréciée des moutons, avec peut-être des vertus thérapeutiques générales. Quant au sel, couramment conseillé, les Solognots, dans leur pays de grande gabelle, le payent trop cher pour pouvoir en distribuer aux animaux, alors qu'il serait parfaitement bénéfique, la nourriture des herbivores étant habituellement carencée en cet élément.

Quand les auteurs font la relation avec la nourriture, ils interviennent avec des moyens du type de ceux que nous avons vus pour cette affection.

Mais, aucun traitement n'est efficace et les Solognots tentent de limiter les pertes par des bains. Signalés par l'abbé Tessier, ils sont confirmés par le syndic de Cerdon :

⁵⁷ BIGOTEAU, BISSAUGE, 1912, p. 237 et 238. Une partie de la clientèle de René Bissage, vétérinaire d'Orléans, est solognote. C'est un auteur prolifique dans les publications professionnelles. Léon Bigoteau est installé à Auneau (Eure-et-Loir).

⁵⁸ FLANDRIN, 1809, p. 344-348.

⁵⁹ BIGOTEAU, BISSAUGE, 1912, p. 239-240.

⁶⁰ FLANDRIN, 1809. Dans notre texte, nous n'avons pris que quelques éléments des traitements indiqués par Flandrin.

« Pour la maladie rouge, un fermier de Cerdon a baigné son troupeau 2 fois dans la semaine, 4 à 5 semaines de suite. Il n'en a presque pas perdu et des voisins ont presque tout perdu. »

L'abbé Tessier, tente d'expliquer l'amélioration constatée par un changement de régime et une nourriture plus riche que celle des landes de bruyères :

« Selon l'opinion la plus généralement reçue, le meilleur remède est de mener paître les bêtes à laine dans les champs où l'on a récolté du seigle. Ce qu'il y a de certain, c'est que la maladie diminue à cette époque, soit qu'alors elle soit naturellement sur son déclin, soit que les troupeaux trouvent dans ces pâturages nouveaux des plantes plus salutaires, ou qui soient le correctif des effets des autres⁶¹. »

Et, quand les remèdes échouent et que la mortalité devient inquiétante, quand les charlatans ne réussissent pas à arrêter la maladie, il reste le recours aux bons saints. Saint Roch, à La Ferté-Saint-Aubin, est le plus connu et réputé le plus efficace pour guérir les bêtes à laine. En 1762, les gens de la seigneurie de Vouzon, inquiets des pertes par la « maladie d'été », payent des neuvaines pour faire cesser le fléau envoyé par Dieu : « Du 24 juin, donné à l'église 24 sols pour la neuvaine faite à Saint Roch de Saint Aubin à cause de la mortalité des bestiaux du pays. » Mais en juillet la situation est toujours critique. Saint Roch n'ayant pas été assez actif, les métayers s'adressent à d'autres saints :

« Du 26, donné aux gagiers de La Motte 28 sols 6 deniers, savoir 4 sols 6 deniers pour le service de Saint Abdon et 24 sols pour contribuer à la neuvaine faite à Saint Viâtre, tant pour les bestiaux que pour la stérilité du temps⁶². »

En 1763, les mortalités sont anormalement fortes. En 1764 les grands moyens sont employés avec des neuvaines préventives, avant que la maladie soit apparue, et le recours simultané à deux saints : « du 27 may, donné à deux fois pour les neuvaines à Saint Roch et

Saint Abdon, 33 sols⁶³ ». Nous ne connaissons pas la suite, mais espérons que Dieu a entendu et protégé ses ouailles !

Les interrogations sur l'étiologie de la maladie rouge

Pour cette maladie, qui semble survenir assez brutalement au début du XVIII^e siècle, les explications sur son origine sont recherchées dans des causes ambiantes. Apparaissant en été, la maladie rouge est rapportée à un excès de chaleur estivale, comme l'écrit Durand en l'an III⁶⁴. En 1809, Flandrin incrimine également la chaleur comme facteur déclenchant, mais en la plaçant dans le contexte général de nourriture insuffisante, de bergeries insalubres, de l'humidité ambiante de la Sologne. Cependant, il observe que la mortalité est variable selon les années, qu'elle n'apparaît pas tous les ans dans les mêmes exploitations, que certaines peuvent rester vingt ans sans être la proie de la maladie, que des troupeaux sont épargnés alors qu'ils paissent au milieu de troupeaux malades, que la maladie atteint de préférence les animaux les plus vigoureux, etc. Sans être affirmatif, Flandrin revient plusieurs fois sur les espaces riches en bruyères qui pourraient favoriser l'apparition de la maladie, mais sans donner d'explications du type intoxication ou autre. En 1809, Gillet, vétérinaire à Selles-sur-Cher, pense qu'elle peut être due principalement à l'ajonc épineux⁶⁵, une hypothèse vite abandonnée.

La maladie de Sologne a été également appelée « maladie de sang, parce qu'elle a été assimilée au sang de rate avec des symptômes moins intenses⁶⁶ ». Or, le « sang de rate » est

⁶³ *Ibid.*, f° 26. Les pertes par maladie rouge en juin 1763 sont de 40 brebis à la métairie de Porchery, 6 agneaux et 14 brebis à la Couscaudière, 32 brebis à la métairie du Moulin d'Abbas et 15 à la Gimottière (les différents troupeaux sont d'environ 200 brebis).

⁶⁴ AN, F/10/505. *Enquête sur les animaux de l'an III*. Observations générales sur les bestiaux, en l'an III, par Durand, agent national près le district de Romorantin.

⁶⁵ *Journal de la Préfecture de Loir-et-Cher*, 1810, p. 141.

⁶⁶ Littré et Charles Robin, *Dictionnaire de médecine...*, *op. cit.*, p. 913. Le « sang de rate » qui décime les troupeaux de Beauce était le charbon bactérien.

⁶¹ TESSIER, 1776, p. 337-338. Pour plus d'informations, consulter TESSIER, 1782, p. 1-76.

⁶² AD 41, 1 E 40, comptes de la seigneurie de Vouzon-Lamotte (1760-1764), f° 22 à f° 24.

le nom populaire du charbon bactérien. Du fait que les lésions de la maladie de Sologne ne sont pas comparables à celles du charbon, il n'y a pas de confusion possible.

Faisant la relation avec la forte humidité de la Sologne, il était inévitable qu'un rapprochement soit fait avec la cachexie aqueuse. Ainsi, en 1813, Chesneau-Latouche, inspecteur des dépôts de béliers mérinos, fait sienne l'opinion courante de l'analogie entre la pourriture et la maladie rouge : « *C'est, après la pourriture, la maladie rouge qui exerce le plus de ravages. Ce mal a beaucoup d'analogies avec la pourriture et provient probablement des mêmes causes, la rareté des aliments, leur mauvaise qualité et l'extrême humidité du terrain. Elle paraît inhérente au sol de la Sologne*⁶⁷. » En 1821, Lasteyrie du Saillant, grand propriétaire solognot, trouve également que la maladie rouge et la pourriture ont beaucoup d'analogies, et qu'il ne faut pas confondre la première avec la maladie du sang (il faut évidemment comprendre le *sang de rate* ou charbon)⁶⁸.

Sans être exhaustif, en 1843, Littré et Robin reconnaissent encore la maladie de Sologne comme une forme grave de cachexie aqueuse. La même année, Delafond (Fig. 6) consacre un ouvrage sur cette maladie en décrivant minutieusement les symptômes⁶⁹ et en s'élevant formellement contre la confusion entre le charbon et le mal rouge.

En 1868, Lafosse, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, consacre trois pages à la maladie de Sologne, dont les synonymes sont : maladie rouge, mal rouge, pourriture aiguë :

« *Le nom que porte cette maladie dit assez dans quel pays elle règne le plus ordinairement ; néanmoins, on l'a étudiée dans le Bas-Languedoc, et on peut dire que l'affection se montre dans toutes les contrées*⁷⁰ ». Lafosse cite Tessier et Flandrin qui ont particulièrement étudié la maladie rouge. Il puise dans leurs mémoires pour

exposer les symptômes, les lésions et les conditions d'apparition. Quant à la nature de la maladie, il la considère comme une variété du « *pissement de sang* » des bovins, plutôt que de la voir comme intermédiaire entre la pourriture et le sang de rate.

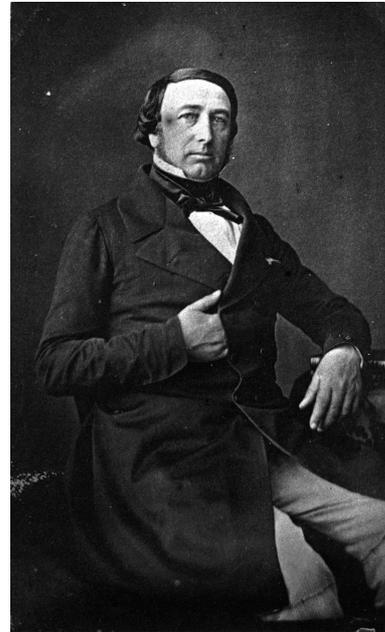


Figure 6 : Onésime Delafond (1805-1861).

Les discussions sur la maladie rouge continuent jusque dans la première moitié du XX^e siècle. En 1905, Dassonville montre que le bacille de Preisz-Nocard, l'agent de la lymphadénite caséuse du mouton, secrète une toxine très violente. Dans cette optique, Henri Carré et Léon Bigoteau conçoivent deux formes de maladies dues à ce bacille. L'une se manifeste par des abcès et l'autre, la forme aiguë ou suraiguë provoquée par sa toxine, est la « *maladie du sang* » ou maladie des eaux-rousses. Elle apparaît sur des animaux débilisés, soumis à ce que nous appelons aujourd'hui des stress, comme la tonte. Notons que ces auteurs n'isolent pas de bacille de Preisz-Nocard chez les animaux malades et qu'ils n'expliquent pas pourquoi la maladie apparaît seulement de juin à août. Carré met au point un vaccin qui, selon les tenants de cette étiologie, immunise les ovins et arrête la mortalité dans les troupeaux atteints d'eaux-rousses. Léon Bigoteau et René Bissage⁷¹

⁶⁷ AN, F/10/536-537. Rapport du 19 février 1813.

⁶⁸ LASTEYRIE du SAILLANT, 1821, p. 112-113.

⁶⁹ DELAFOND, 1843. Né en 1805, Delafond est nommé professeur de pathologie à Alfort en 1833 et directeur en 1860. Il décède en 1861.

⁷⁰ LAFOSSE, 1868, t. 3, 2^e partie, p. 762. Léon Lafosse est alors professeur de clinique à l'École Vétérinaire de Toulouse.

⁷¹ BIGOTEAU, BISSAUGE, 1912, p. 236-242.

sont les chantres de cette étiologie et de l'utilisation du vaccin de Carré.

En 1931, la confusion persiste dans le *Vade-Mecum du vétérinaire*⁷², où le « Mal rouge » a pour synonymes, le *Mal de Sologne, la pourriture aiguë, les eaux rousses*, et qui se combat avec le vaccin d'Henri Carré. En 1946, dans sa thèse de doctorat, Jean-Marie Frebling reprend l'historique de la maladie rouge et adhère à l'étiologie de la maladie rouge affirmée par Carré et Bigoteau⁷³.

Par contre, en 1947, Georges Curasson met au conditionnel les travaux de ses prédécesseurs : « *En France même, où les travaux de Carré, Bigoteau semblaient indiquer une extrême diffusion du bacille de Preisz-Nocard et où on l'accusait de causer les eaux rousses, intoxication suraiguë rassemblant au charbon, le bacille de Preisz-Nocard, comme agent de la suppuration caséuse, a subi une importante régression à laquelle une meilleure hygiène ne doit pas être étrangère, et les eaux rousses ont disparu (Rinjard, 1937)*⁷⁴. » Georges Curasson est bien optimiste sur les améliorations des conditions d'élevage qui auraient presque fait disparaître le fameux bacille !

L'origine de la maladie rouge n'est toujours pas élucidée. Aucune de ces hypothèses n'est vraiment satisfaisante. Dernièrement François Vallat⁷⁵ a incriminé l'intoxication par la prêle, provoquant une avitaminose B1, une hypothèse à laquelle je souscris difficilement, car les intoxications sont exceptionnelles quand les animaux paissent en liberté sur de grands espaces comme les landes de Sologne. Par ailleurs, la prêle (*Equisetum arvense*) n'est pas une plante dominante en Sologne et les animaux l'évitent.

Il est très vraisemblable que l'origine de la maladie rouge de Sologne ne sera jamais connue avec certitude et qu'elle peut être classée dans les maladies qui apparaissent un jour et disparaissent d'elle-même avec les changements du biotope dans lequel vivent les animaux et, peut-être, avec les améliorations des conditions d'élevage.

⁷² MOLLEREAU, PORCHER, NICOLAS, 1931, p. 369.

⁷³ FREBLING, 1946.

⁷⁴ CURASSON, 1947, t. 2, p. 401.

⁷⁵ VALLAT, 2000, p. 95.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANON. (1809), *Notice historique des maladies épizootiques et particulières, traitées par les élèves des Écoles vétérinaires de France pendant l'année 1780*, in CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, t. 1, 4^e éd., 1809, p. 367-414.
- ANON. (1808), *Analyse raisonnée de tous les ouvrages écrits sur l'Art vétérinaire* in CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, t. 3, 3^e éd., 1808, p. 354-418.
- BEAUVALLET A., *De l'agriculture en Sologne*, Orléans, Danicourt et Pagnerre, 1844.
- BERTHIER, *Manuel de médecine et de chirurgie vétérinaire*, Paris, Librairie scientifique, 1856.
- BIGOTEAU Léon, BISSAUGE René, *Hygiène et maladie des moutons*, Paris, Asselin et Houzeau, 1912.
- BRIEUDE Jean-Joseph, VICQ d'AZYR Félix, *Rapport sur trois maladies enzootiques, la maladie rouge, la pourriture, le vertige ou maladie lourde*, 15 mars 1793. Bibliothèque de l'Académie de Médecine, carton 119, pièce 53.
- Cahiers de doléances, Loir-et-Cher*, Tours, Denis Jeanson, 1989.
- CARLIER abbé Claude, *Traité des bêtes à laine*, Paris, Vallat la Chapelle, 1770.
- CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, P., Huzard. Sont citées les dernières éditions de chaque tome : t. I 4^e éd. 1809 ; t. II 4^e éd. 1827 ; t. III 3^e éd. 1808 ; t. IV 3^e éd. 1812 ; t. V 3^e éd. 1813 ; t. VI 3^e éd. 1824.
- CHEF, « Observations sur les bêtes à laine » [arrondissement de Romorantin], *Bull. de la Société Royale d'Agriculture de Loir-et-Cher*, séance publique du 5 septembre 1823, p. 40-43.
- CURASSON Georges, *Maladies infectieuses des animaux domestiques*, P., Vigot, 1947.
- DAUBENTON, *Instructions pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*, Paris, Philippe-Denis Pierres, 1782.
- DELAFOND Onésime, *Traité sur la maladie de sang des bêtes à laine*, Paris, Locquin, 1843.
- Encyclopédie méthodique*, P., Panckoucke, agriculture, tome 2. 1791, bêtes à laine, p. 206-207, par l'Abbé Tessier.
- FLANDRIN Pierre, « Remarques sur la maladie rouge des moutons de Sologne », in CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, *Instructions et observations...*, t. 1, 4^e éd., 1809, p. 328-366 ; p. 372-374.
- FLANDRIN Pierre, *De la pratique de l'éducation des moutons et des moyens de perfectionner les laines*, P., J.-B. Huzard, 1791, 206 p. Rééditions : 1793, 1797, 1803.
- FREBLING Jean-Marie, *Considérations sur les Eaux-Rousses du mouton*, Vierzon, Paul Poivert, 1946, 43 p.

- HEUDE Bernard, *Le mouton au cœur de la Sologne, entre traditions et innovations (XVIII^e siècle-Second Empire)*, thèse de doctorat d'histoire, ULCO, soutenue le 8 juin 2010.
- HEUDE Bernard, *Les débuts de la médecine vétérinaire en Sologne, de la création des Ecoles vétérinaires à la fin du Premier Empire (1762-1814)*, ULCO, soutenu le 4 juillet 2001
Journal de la Préfecture de Loir-et-Cher, année 1810.
- LAFOSSE Léon, *Traité de pathologie vétérinaire*, Toulouse, Pradel et Blanc, 1868, t. 3, 2^e partie.
- LASTEYRIE du SAILLANT Charles Philibert, « *Essai sur l'amélioration de la Sologne* », *Annales de la SRSBLAO*, 1821, tome IV.
- LECLAINCHE Emmanuel, *Histoire illustrée de la médecine vétérinaire*, Paris, Albin Michel, 1955.
- LITRE Émile, ROBIN Charles, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent*, Paris, Baillière, 1873.
- MOLLEREAU Hyacinthe, PORCHER Charles, NICOLAS Émile, *Vade-mecum du vétérinaire*, Paris, Vigot, 1931.
- MOUSSU Gustave, *Les maladies des moutons*, Paris, Vigot frères, 1923.
- TESSIER abbé Henri-Alexandre, « Mémoire sur les avantages des migrations des troupeaux pour les préserver des maladies », *Histoire et Mémoires de la Société Royale de Médecine*, années 1782-1783.
- TESSIER abbé Henri-Alexandre, *Mémoire sur les bestiaux de Sologne, Histoire de la Société Royale de Médecine*, année 1776.
- TESSIER abbé Henri-Alexandre, *Observations sur plusieurs maladies des bestiaux, telles que la maladie rouge et la maladie du sang, qui attaquent les bêtes à laine...*, Paris, V^o Hérisant, 1782.
- THIRION Étienne, *Les écoles vétérinaires sous Bourgelat et Chabert*, Orléans, 1901.
- TRASBOT Léopold, *Cours de pathologie spéciale. Notes prises au cours de M. le professeur Trasbot par les élèves Lecalvet et Almy, année 1889-1890*, Paris, imp. Blanc-Pascal.
- VALLAT François, « Les épizooties en France de 1700 à 1850, inventaire clinique chez les bovins et les ovins », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 14, 1^{er} semestre 2000, p. 67-104.
- YOUNG Arthur, *Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1790*, Paris, Buisson, 1793.

